

*Initiatives ministérielles*

[Traduction]

**Le président suppléant (M. Paproski):** Je suis désolé, mais je ne peux pour l'instant accepter cette question.

Lorsque nous en sommes aux périodes de dix minutes pour les discours et de cinq minutes pour les questions et les commentaires et qu'un député fait une longue intervention de deux, trois ou quatre minutes, je ne peux pas accepter plus d'une question et une réplique.

La parole est à la députée de Calgary-Sud-Ouest pour la reprise du débat.

**Mme Barbara Sparrow (Calgary-Sud-Ouest):** Monsieur le Président, je suis heureuse d'intervenir dans le débat d'aujourd'hui. La motion présentée par le député d'Ottawa-Sud condamne le gouvernement pour ne pas avoir appuyé le Conseil national de recherches, mais c'est totalement faux.

Je tiens à ce qu'il soit bien clair qu'aucune nouvelle compression budgétaire n'a été imposée au CNRC. L'opposition fait, dans cette motion, allusion aux rajustements rendus nécessaires par la création de l'Agence spatiale canadienne. En fait, dans le dernier budget des dépenses principal, le budget du CNRC, sans les fonds du programme spatial, était de 400 millions de dollars. Pour la prochaine année financière, il sera de 402 millions de dollars. Le budget du Centre n'a donc pas été réduit.

Les réductions de personnel prévues résultent des mesures d'austérité déjà annoncées et dont le CNRC était informé depuis plusieurs années. En fait, si je me souviens bien, c'est en 1986 que ces réductions ont été annoncées.

Le CNRC a déposé de nouveaux programmes passionnants et de nouvelles initiatives intéressantes qu'il va entreprendre dans son plan quinquennal. Tous les programmes de recherche changent et évoluent avec le temps. Certains arrivent à maturité, d'autres prennent des orientations qui sont vraiment en dehors du mandat du CNRC, et d'autres encore peuvent être réduits à des proportions insignifiantes ou être supprimés progressivement lorsque des ressources du CNRC sont réaffectées et que de nouvelles initiatives sont prises. Il est très important que nous nous tenions constamment au courant des nouvelles initiatives.

Le CNRC attache beaucoup d'importance à la recherche fondamentale. J'ai remarqué que le secrétaire parlementaire a cité quelques statistiques intéressantes. Je veux seulement répéter que, sur tous les crédits que le gouvernement consacre au financement de la recherche

et du développement, 14 p. 100 vont à la recherche fondamentale. Comme la secrétaire parlementaire vient de le dire, la France est le seul autre pays industrialisé qui nous dépasse, et de 1 p. 100 seulement. Je dirais que certains d'entre nous pourraient remarquer que la France a un type de gouvernement socialiste. Donc, il n'y a pas à avoir honte de ce chiffre de 14 p. 100. Considérons l'Allemagne avec 12 p. 100, le Japon avec 7 p. 100 et les États-Unis avec 4 p. 100. Le gouvernement s'est engagé à appuyer la recherche fondamentale.

Le Canada, aujourd'hui, comme d'autres pays industrialisés, connaît une évolution dans le domaine des sciences et des techniques. Le CNRC continue, aujourd'hui comme il l'a toujours fait, à viser l'excellence. Il a à coeur de rester un organisme où une recherche de classe internationale est effectuée par des savants et des ingénieurs de premier ordre dans des installations ultramodernes. Il faut donc choisir soigneusement les domaines où nous avons l'intention d'exceller, de façon à ne pas entreprendre plus que nous pouvons réaliser avec les ressources dont nous disposons. Je crois que, même avec de nouvelles ressources, nous serions obligés d'examiner chaque activité d'un oeil critique pour en garantir le bien-fondé scientifique, pour s'assurer qu'elle répond bien aux besoins actuels du Canada. Quant à savoir si le CNRC est le meilleur endroit pour faire de la recherche fondamentale ou si ce sont les universités, il faut constamment examiner quels sont les besoins du Canada.

L'excellence est essentielle pour tous nos programmes, mais elle ne suffit pas. Notre recherche doit aussi être pertinente et bien s'intégrer aux autres activités du CNRC. Une des meilleures façons pour le CNRC de choisir ses priorités et d'augmenter l'impact des ressources limitées est d'intensifier la coopération, la communication avec ses clients et avec les représentants de ministères tels que notre nouveau ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie. Signalons en passant que ce ministère a été salué par la communauté internationale. Nous avons un ministre des Sciences.

Le gouvernement reconnaît que si nous devons soutenir la concurrence sur le marché mondial, il faut développer les sciences et la technologie, ce qui est exactement ce que nous faisons.

Le gouvernement fédéral a joué un rôle de premier plan dans l'accroissement de la compétitivité canadienne en investissant considérablement dans le secteur des sciences et de la technologie. L'appui qu'il accorde à la recherche et au développement est important et se compare favorablement aux dépenses publiques non militaires de ses plus importants concurrents internationaux.